

**Avis de consultation AT/DO46/SDFS/DAL/21/2019**

**Agencement et Aménagement + Bitumage + construction des Murs de Séparation du Magasin d'Algérie Télécom Zone Industrielle Ain Témouchent**

La direction opérationnelle d'Ain Témouchent, lance un avis de consultation pour les travaux d'Agencement et Aménagement + Bitumage + construction des Murs de Séparation du Magasin d'Algérie Télécom Zone Industrielle Ain Témouchent.

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises de bâtiments et travaux publics.

Le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de un (01) et plus, dont l'activité principale est le « **bâtiments et travaux publics** ».

Les entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Ain Témouchent sise au N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent contre le paiement de la somme de trois mille dinars algériens (**3000,00 DA**) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges. Les offres doivent être composées de :

- 1- Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2- Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3- Une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée, anonyme qui portera la Mention :

**ALGERIE TELECOM –SPA-**  
**Direction Opérationnelle d' Ain Témouchent**  
**Avis de consultation AT/DO46/SDFS/DAL/21/2019**  
**Agencement et Aménagement + Bitumage + construction des Murs de Séparation du Magasin d'Algérie Télécom**  
**Zone Industrielle Ain Témouchent**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressées à :

**ALGERIE TELECOM –SPA-**  
**Direction Opérationnelle d' Ain Témouchent**  
**N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent.**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **10** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :